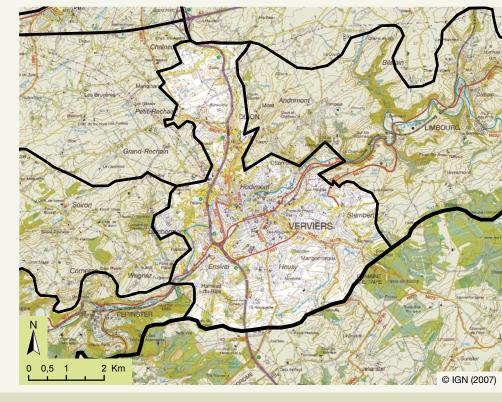


Agglomération de Verviers



Superficie totale de l'aire (ha)1	2596
Superficie agricole (ha)	760
Terres arables (%)	2
Prairies (%)	94
Vergers productifs (%)	4
Superficie boisée (ha)	88
Nombre d'habitants (2003) ²	61880

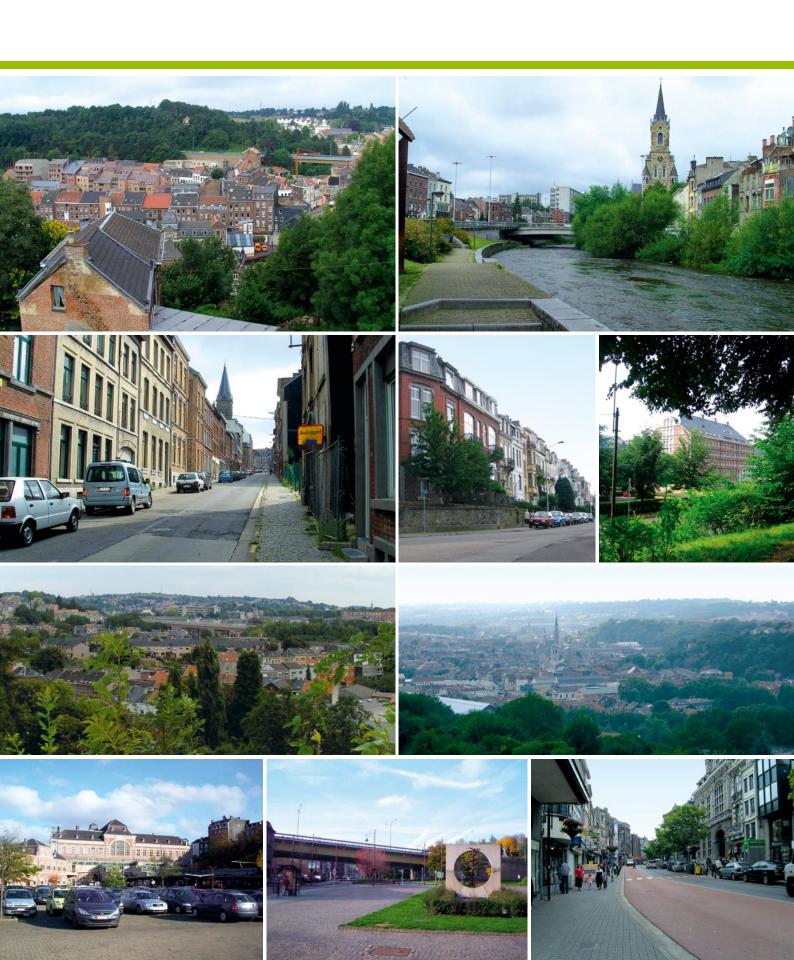
Source : carte IGN (1/50.000) scannée ¹ Estimation sur base de données produites et/ou gérées par la Direction Générale de l'Agriculture (Ministère de la Région wallonne). ² Estimation sur base des données INS (2003).



L'agglomération de Verviers est la plus importante de l'ensemble paysager de l'Entre-Vesdre et-Meuse. Installée dans la vallée de la Vesdre, elle en épouse le relief, colonise les versants et s'installe jusque sur les plateaux. Ainsi l'agglomération s'étend aujourd'hui du sud de Heusy jusqu'à Battice en passant par Dison le long de la N627 et de Stembert à Ensival le long de la Vesdre. Elle s'approprie le site dans un continuum urbanisé qui englobe d'anciens noyaux urbains et villageois aux ambiances très typées.

L'aire est ceinturée de prairies et, bien qu'urbanisés, les plateaux laissent apparaître de larges zones bocagères.

De largeur modeste, la Vesdre est indissociable du prestigieux passé industriel de la ville lainière et de la modification radicale de son paysage à la fin du 19° siècle. Quoique peu perceptible depuis les coteaux, la rivière est un élément structurant de l'ensemble de l'agglomération qui offre de belles perspectives depuis le fond de vallée.



La VESDRE traverse l'aire paysagère et passe par Verviers selon une direction nord-est sud-ouest en formant une vallée profonde à fond plat. Le versant nord, escarpé, présente des coteaux boisés alors que tout le versant sud, plus doux, est colonisé par l'habitat. Les plateaux du nord et du sud présentent des caractères des aires paysagères qui leur sont voisines.

La Vesdre a largement conditionné le développement de la ville. La présence de l'INDUSTRIE TEXTILE, en lien direct avec le cours d'eau, est indissociable de l'histoire et de l'évolution de l'agglomération jusqu'à l'heure actuelle. S'il est peu perceptible depuis les hauteurs, le tracé paisible de la Vesdre et les fronts bâtis qui le bordent offrent encore de superbes perspectives depuis le fond de vallée, malgré l'aménagement de voies rapides sur une partie de son parcours. Verviers développe depuis plusieurs années un réseau touristique au cœur de la ville en lien avec son histoire et son cours d'eau. La Vesdre a ainsi vu une partie de ses berges aménagées pour les usagers faibles, mais cette ressource paysagère et urbaine reste sans aucun doute sous-exploitée à l'heure actuelle.

Malgré le relief prononcé, la nappe bâtie de l'agglomération verviétoise ne se perçoit que de quelques points de vue privilégiés, depuis le réseau routier et les coteaux. Le paysage urbain de l'aire se compose d'une succession d'ambiances très typées, liées au développement particulier d'une série de noyaux, ruraux et urbains, qui ne se sont rejoints que tardivement. L'implantation des centres urbains historiques et le développement des usines textiles ont façonné un FOND DE VALLÉE DENSE ET INDUSTRIEL où se sont également installés la plupart des bâtiments publics remarquables (églises, poste, gare...). Au nord, Petit-Rechain et Dison se caractérisent par un habitat mitoyen de type hervien, implanté dans la vallée encaissée du ruisseau de Dison, aux versants rocheux et boisés. Ils offrent une approche urbaine progressive jusqu'au fond de la vallée, sans véritable limite morphologique avec Verviers. Ensival, à l'ouest, s'identifie encore comme petit bourg autonome ancien, que renforce le passage de l'autoroute E42 le séparant de Verviers. Au sud, l'ancien village de Heusy joue le rôle de petit centre et conserve encore des plages de paysage agricole mêlant prairies, haies, chemins creux qui contrastent avec la vallée

industrielle. Au sud-ouest, à Stembert, quelques zones bocagères subsistent également.

Originellement localisée dans le fond et sur les pentes douces du versant sud de la vallée, l'agglomération commence à sortir de son site initial au cours de la RÉVOLUTION INDUSTRIELLE pour englober durant la seconde moitié du 19e siècle l'ENTITÉ URBAINE de Dison, ainsi que les UNITÉS VILLAGEOISES de Ensival, Heusy et Stembert. Ce développement de l'habitat s'est structuré sur un premier plan d'urbanisme (selon le plan de F. Müllendrof en 1882), puis s'est consolidé par l'aménagement d'un boulevard périphérique dans les années septante.

Ainsi, l'agglomération verviétoise offre des paysages séquentiels très diversifiés, vu le relief mais aussi la présence de ces noyaux préexistants. Reflétant l'économie rurale ou industrielle, leur morphologie est encore bien perceptible malgré la conurbation généralisée, déjà ancienne pour Petit-Rechain, Dison et Ensival, plus récente pour Heusy et Stembert.

Quoique disparue depuis longtemps, l'industrie textile qui fit la renommée de la ville et de sa région continue de marquer les esprits et les paysages. Anciennes usines réaffectées ou en friche, habitats ouvriers ou maisons patronales, aménagements de la Vesdre... tous ces éléments font partie intégrante de l'agglomération. Autre témoin de la période industrielle, le quartier de Heusy se caractérise par ses tracés urbains remarquables et fort bien préservés. On y trouve de très nombreuses maisons bourgeoises mais aussi quelques ensembles ouvriers et de nombreux parcs.

En périphérie, tant nord que sud, on observe encore quelques espaces à vocation agricole dont certains sont en passe d'être urbanisés. C'est également à la périphérie que se sont installées les zones d'activité économique récentes telles que la zone de Chaineux/Petit-Rechain à quelques centaines de mètres de l'autoroute E42 et à quelques kilomètres de l'échangeur de Battice. Cette autoroute traverse l'aire paysagère du nord au sud et marque fortement la vallée.



L'agglomération verviétoise compose avec le site en s'allongeant le long de la vallée de la Vesdre et en remontant le long de ses vallées affluentes, tout en s'appuyant sur le relief parfois très accidenté. La silhouette de la ville n'est que rarement perceptible dans son ensemble, en raison de la configuration du site et du manque de points de vue aménagés.







L'agglomération s'est donc essentiellement développée dans l'espace dessiné par la vallée de la Vesdre et de son affluent, le ruisseau de Dison, puis par l'autoroute E42 qui en renforce l'axe nord-sud pour englober une série de noyaux urbains et ruraux aux ambiances très typées.

Verviers









Le centre historique de Verviers est situé au bord de la Vesdre, principalement sur la rive gauche, là où la plaine alluviale s'élargit favorablement. Assez bien préservé des destructions des années soixante et septante, le centre de la ville figure dans l'Atlas du patrimoine architectural des centres anciens protégés en raison de sa grande cohérence et des remarquables témoignages d'architecture civile qu'il recèle. Sa valeur d'ensemble patrimonial n'est toutefois reconnue à travers aucune Zone Protégée en matière d'Urbanisme (ZPU).





L'encaissement naturel du site est particulièrement marqué en rive droite de la vallée de la Vesdre et offre à hauteur de Lambermont, de Renoupré mais aussi au cœur de la ville (les Dardanelles) des coteaux abrupts et boisés. Ainsi le fond de vallée intensément urbanisé se verdit de larges pans boisés. Au cœur de la ville, les Dardanelles sont une respiration végétale remarquable et une agréable promenade. Une végétation arborée s'insère également de manière assez importante dans le bâti urbain.





Le tracé de la Vesdre, de largeur modeste, est peu perceptible depuis les hauteurs. La rivière offre toutefois de profondes perspectives en fond de vallée. Longeant les coteaux boisés, elle constitue en effet un élément déterminant du paysage de Verviers. Elle joua un rôle crucial dans l'essor de l'industrie textile et est liée à toutes les étapes du développement de la ville. Aujourd'hui, cette source d'agrément mériterait d'être valorisée, par exemple au niveau de la continuité dans les aménagements des berges.





A la fin du 19° siècle, la mécanisation industrielle a profondément modifié le paysage en fond de vallée. De nombreux témoins de cette activité subsistent aux abords de la Vesdre, en particulier aux portes nord et sud de la ville : bâtiments industriels mais aussi tracés urbains comme le « canal des usines ». Même si une grande partie d'entre eux fut détruite dans l'après-guerre, certains bâtiments ont pu être rénovés et réaffectés, constituant de véritables emblèmes du passé industriel de la vallée. D'autres encore ont maintenu une vocation économique, mais bien souvent sous forme d'activité précaire.

Verviers





Dans la vallée du ruisseau du Dison, de Hodimont à Petit-Rechain, l'étalement de la ville forme un enchaînement d'habitats ouvriers et bourgeois et de quelques usines encore présentes (désaffectées ou non) jusqu'au centre de Petit-Rechain.











Verviers déborde de la vallée dès la fin du 19° siècle avec l'explosion de l'industrie textile qui fit sa renommée partout dans le monde. Sur le versant sud, le quartier des Boulevards et la montée vers Heusy témoignent du déploiement de richesse qui a accompagné le développement des usines au centre-ville. On y trouve un mélange de riches demeures bourgeoises de styles éclectiques, quelques ensembles d'habitat ouvrier ainsi que l'un ou l'autre vestige de l'époque pré-industrielle.





L'autoroute E42, construite au début des années quatre-vingts, traverse l'ouest de l'aire paysagère et surplombe la vallée de la Vesdre. Elle plonge vers la vallée et repart vers le sud et l'Ardenne, ou dans le sens inverse vers le nord et le plateau de Herve. Sa construction a occasionné des aménagements considérables comme la déviation de la Vesdre au niveau de l'île Adam. Elle n'offre actuellement que des perspectives fugitives sur l'aire paysagère, en raison de son tracé sinueux et des rambardes de protection très massives.





A la périphérie, les voiries secondaires continuent de s'urbaniser et des lotissements résidentiels sont aménagés. A quelques minutes du centre, ces zones offrent encore de larges restes de bocage.

Enjeux

- La présence de la Vesdre dans l'aire paysagère représente un potentiel important en matière d'amélioration du cadre de vie de la population mais aussi en terme d'attractivité touristique. Le tracé de la rivière est susceptible de constituer le fil conducteur d'un projet urbain et paysager cohérent intégrant l'ensemble de la vallée. Une partie des berges ont déjà été aménagées pour les usagers faibles. Ces aménagements pourraient être poursuivis et mis en cohérence avec d'autres.
- L'Agglomération de Verviers se caractérise par des séquences paysagères en lien avec son évolution historique. L'urbanisation de ces dernières décennies a eu pour conséguence de brouiller certaines de ces séquences. Une attention toute particulière semble nécessaire afin de préserver la spécificité des anciens noyaux villageois et urbains qui composent l'agglomération.
- L'aire paysagère comprend un certain nombre de friches industrielles liées en partie au déclin de l'activité lainière. La réaffectation de ces espaces constitue une opportunité de valorisation des portes de la ville.
- Un certain nombre d'espaces libres de constructions sont encore présents dans l'aire paysagère. Ceux-ci constituent autant d'espaces de respiration au sein de la trame bâtie et offrent quelques points de vue sur l'ensemble de l'agglomération. Ces espaces libres devraient faire l'objet d'une attention spécifique, pouvant déboucher sur des mesures de conservation, dans l'hypothèse d'une nouvelle densification de l'espace urbain.
- L'autoroute E42 domine l'ensemble de la vallée et marque de sa présence massive l'ensemble du centre ville. En contrepartie, les perspectives qu'elle offre pourraient être l'occasion d'une mise en valeur du paysage urbain via des aménagements adaptés.

Objectifs paysagers

Valoriser le rapport entre la ville et le cours d'eau, en cohérence avec d'autres projets paysagers.	AMENAGEMENT
2. Aménager des points de vues et zones d'arrêts sur certains axes routiers présentant un fort potentiel paysager.	AMENAGEMENT
3. Intégrer des contraintes paysagères dans le cadre de la réaffectation des friches industrielles, en particulier lorsque celles-ci se situent dans des zones d'entrées de ville ou en liaison avec la Vesdre.	AMENAGEMENT
4. Inclure l'extension du bâti dans la logique des trames existantes et préserver des espaces libres de constructions à proximité du centre-ville.	AMENAGEMENT

Pistes d'action

- Requalifier, d'un point de vue sanitaire et esthétique, des immeubles à front de Vesdre qui participent au paysage de la vallée.
- Développer un réseau vert, destiné aux cheminements des piétons et cyclistes, afin de connecter les berges de la Vesdre et les espaces libres de constructions situés en flanc de vallée.
- Adopter des principes directeurs en vue d'inscrire l'ouverture de nouveaux lotissements dans le cadre du développement d'une trame urbaine cohérente entre les centres anciens et les nouveaux quartiers.
- Ouvrir des échappées visuelles, en particulier à partir de l'autoroute E42, qui pourraient permettre une meilleure visibilité de l'ensemble urbain tout en représentant des points d'arrêt et d'information.